

# N'en jetez plus... la mer est pleine !

Par Gérard Romiti, José Jouneau  
et Leslie Widmann (\*)

Gérard Romiti, José Jouneau et Leslie Widmann répondent à une tribune de Jean Chaussade, directeur de recherche au CNRS, intitulée « Assez de Surpêche ! Cessons le pillage de la mer » [1]. Publiée dans le quotidien « Le Monde » du 22 août, celle-ci condamne sans raison, indiquent-ils, une profession qui ne cesse de faire des efforts pour sauvegarder la ressource.

Les propos de M. Chaussade, dans l'article « Assez de Surpêche. Cessons le pillage ! » nous amènent à proposer quelques informations complémentaires pour apaiser les tourments que ce cri d'alarme n'aura pas manqué de provoquer chez les lecteurs.

Ainsi, M. Chaussade, en affirmant que « les États, les administrations, les armateurs, les capitaines de bateaux et, dans une certaine mesure, les pêcheurs eux-mêmes se sont comportés à l'égard des ressources vivantes de la mer comme des prédateurs impénitents, avides de répondre à des besoins économiques, sans souci de l'avenir », s'inscrit en plein dans la vision simpliste, malheureuse, hélas largement répandue dans les médias, d'un unique coupable responsable de tous les maux de l'océan : le pêcheur.

Plus grave, il tend à ranger tous les pêcheurs dans la même catégorie de pillards des mers et, avec eux, les marins pêcheurs de nos ports, s'appropriant à prendre quotidiennement la mer, souvent en famille, pour exercer ce beau et rude métier qui depuis toujours permet de nourrir les populations.

Plus grave encore, de la part d'un homme de science, le fait de désigner la pêche comme seule coupable de l'état de santé des océans. Les facteurs tels que l'urbanisation des régions littorales, les pollutions agricoles et industrielles encore majoritairement rejetées en mer, l'acidification des océans due aux émissions de CO<sub>2</sub>, ou certains cycles climatiques naturels ne sont pas pris en compte dans son analyse, alors qu'il s'agit de facteurs largement étudiés aujourd'hui pour leur impact sur les grands changements et la perte de biodiversité.

## « BEAUCOUP D'INEPTIES »

L'article de ce géographe est une nouvelle fois totalement à charge contre notre profession, utilisant des arguments massues, définitifs autant que péremptoirs.

Le ton est celui du brûlot, de la diatribe exaltée, il appelle à la réaction de ses lecteurs, à la vengeance populaire : haro sur le pêcheur ! Sus au prédateur qui vide impunément les océans !

Pourquoi tant d'acharnement et comment des personnes sérieuses, diplômées, bénéficiant

d'un temps important pour se documenter, en arrivent-elles à tant de négative passion ?

On trouve en effet, sous la plume de cet homme, par ailleurs sûrement très talentueux, beaucoup d'inepties dont de jeunes matelots, sur un quai de Bastia, du Guilvinec ou des Sables-d'Olonne sauraient relever sans peine l'incongruité, la méconnaissance du secteur, voire la naïveté.

Ainsi, curieusement et pour aussi alarmants qu'ils soient, les chiffres cités par M. Chaussade n'ont pas d'autre source que la mention « tous les experts s'accordent à dire que 80 % à 85 % des dix principales espèces pêchées dans le monde sont exploitées ou surexploitées ».

## BIEN D'AUTRES FACTEURS

Nous qui sommes des hommes simples. Des hommes de terrain. Nous qui sommes en mer chaque jour, des côtes de la mer du Nord, de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée nous ne contestons pas ces « expertises », mais nous souhaiterions au minimum les noms des auteurs, une validation de leurs contenus par des biologistes expérimentés et objectifs et avoir un droit de regard sur la façon dont ces résultats sont élaborés.

Il en est ainsi des statistiques de la FAO qui semblent la référence optimale. Nous avons gardé un article du 23 novembre 2009, paru dans *Ouest-France* où M. Menakhen Ben-Yami, ancien expert de la FAO s'exprimait de façon claire sur leur qualité. « Depuis l'invention de l'ordinateur, on croit que les statistiques suffisent à elles seules pour évaluer les stocks de poissons. C'est plus confortable que d'aller voir ce qui se passe en mer. Avec les modèles mathématiques de la dynamique des populations, une école de pensée dominante part du principe qu'entre le recrutement (la reproduction), la mortalité naturelle et la mortalité par pêche, seule cette dernière varie. Le taux de mortalité naturelle a été fixé arbitrairement, il y a 80 ans, par un biologiste allemand, à 20 % ! Rien que les oiseaux consomment 70 millions de tonnes, presque autant que la pêche. Les dauphins de Californie capturent autant de poissons que toute la pêche des États-Unis ! La mortalité naturelle - maladies,

prédateurs - doit atteindre 66 %.

La science ne prend pas suffisamment en compte des phénomènes climatiques et de pollution, qui influent sur les mortalités et la vulnérabilité à la pêche. Elle ignore le cannibalisme. Quand un stock est élevé, les parents manquant de nourriture mangent leurs propres juvéniles qui sont au contraire épargnés quand le stock est faible.

Les gestionnaires veulent des chiffres précis que la science n'est pas capable de fournir. Certains scientifiques prétendent le faire alors qu'ils savent qu'il y a une marge d'erreur. Et leurs recherches sont évaluées par d'autres scientifiques de la même école de pensée. Si vous n'êtes pas d'accord avec une analyse, faites-la expertiser par des scientifiques qui ne tirent pas leurs salaires des mêmes organismes. »

Et il s'agit des propos d'un ancien expert de la FAO, pas d'un pêcheur...

M. Chaussade indique également dans son article : « Sur le plan économique il faut développer une hausse continue des frais d'exploitation. » Et il attribue cela directement à l'état de la ressource qu'il juge désastreux... Ignorerait-il la hausse mondiale des coûts des carburants et son impact sur nos métiers, comme pour bien d'autres professions à terre : taxis, ambulanciers, transporteurs ?

## DES EFFORTS RÉCOMPENSÉS

Il évoque également sur le plan social, « l'allongement et la multiplication des sorties en mer, l'accélération des cadences à bord des bateaux ». C'est qu'il ne lit pas la presse professionnelle, la Bible des gens de mer : l'hebdomadaire *Le marin* dont l'édition du 10 août dernier titrait en page de garde « Les pêcheurs profitent davantage de leurs congés »...

Il nous parle enfin de « gâchis » à propos des rejets en mer des espèces non commercialisées. Ce thème fait l'objet d'une discussion permanente entre les marins français et la Commission européenne. Les marins de nos côtes ont fait de considérables efforts pour adapter leurs engins de pêche à la nature des fonds travaillés et pour écarter les prises accessoires et les juvéniles.

Leurs efforts ont été récompensés à plusieurs reprises par des ONG internationales. Ainsi récemment les travaux sur la sélectivité des chaluts à langoustines ayant permis une baisse substantielle des prises accessoires, ont valu aux pêcheurs de la façade atlantique la remise du « Seafood Champion » lors d'une cérémonie à Boston en 2008, par l'organisme international Seafood Choices Alliance.

À travers cette distinction, les efforts des pêcheurs artisans français en matière de pêche durable ont été reconnus, mettant en valeur la qualité de cette étude conjointe entre le secteur professionnel et des scientifiques, en avance sur le concept de « co-expertise » validé par le Grenelle de la mer (2009-2010), auquel les pêcheurs français ont également participé.

Notre propos n'est pas de retourner la vindicte contre son auteur et aucun pêcheur français ne niera que certains stocks de poissons ont évolué à la baisse, notamment parmi ceux qui sont les plus recherchés par les consommateurs.

Notre souhait est ici de rassurer notre détracteur et les lecteurs avertis du journal *Le Monde* en leur indiquant d'une part que ce problème se pose au niveau international, alors que la pêche européenne pèse pour seulement 6 % du total (Eurostat) et d'autre part que les professionnels européens et leurs responsables, particulièrement conscients et concernés, œuvrent pour améliorer la situation, ce qui porte déjà ses fruits sur certains stocks (rapports 2011 de l'Agria sur merlu, anchois, sole, bar, en Atlantique).

La Commission européenne publie sur son site un document de bilan de l'état de la ressource qui indique qu'il y a maintenant 20 stocks de poissons des mers européennes qui ne font pas l'objet d'une surpêche, comparé à seulement 5 en 2009.

La politique européenne de la pêche, dénommée PCP et dont bien souvent nous réévaluons les mesures, encadre étroitement nos activités depuis 1980 et à l'issue de ce processus de réduction de l'effort de pêche, la

flottille française a diminué de plus de 50 % en 15 ans.

Les navires aujourd'hui en activité se sont accrochés et ont fait évoluer la pêche. Ce sont pour la plupart des entreprises pérennes. Le message environnemental n'a pas à nous être assené avec tant de violence, nombreux nous sommes à avoir un père, grand-père et parfois arrière-grand-père pour nous dire qu'il fallait savoir observer et gérer ce que la nature nous donne.

## « IL NE FAUT PAS TOUT CONFONDRE »

Les pêcheurs français sont responsables et au nom des jeunes qui vont démarrer cette rentrée de septembre dans les lycées maritimes et y apprendre leur métier de marin ainsi que des notions de biologie marine et de préservation de l'environnement, nous demandons que les têtes savantes, pensantes et tous autres contempteurs de ce métier fassent enfin des nuances entre les grandes régions maritimes internationales, les pêcheries, les engins de pêche et la réalité des pratiques.

Des pêches illégales existent malheureusement encore sur les stocks halieutiques. Elles ont lieu au large des côtes de l'Angola, du Gabon, de la Namibie, de l'Argentine, du Chili... Il ne faut pas tout confondre et mettre dans le même panier des pillards sans pavillon ni nationalité et nos navires français et européens qui font vivre de nombreuses familles, approvisionnement quotidiennement les marchés en produits de qualité et participent activement à une économie littorale dont notre pays a grand besoin.

Le Grenelle de la mer nous a désignés comme « sentinelles de la mer », nous restons ouverts aux travaux collaboratifs avec les associations, les scientifiques et les remerciements, à l'avance, de dédramatiser les discours et de sortir enfin de l'illusion du coupable unique.

(1) Dans « Le Monde » du 22 août 2012 ou sur [www.lemonde.fr/idees/article/2012/08/21/assez-de-surpeche\\_1748159\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/08/21/assez-de-surpeche_1748159_3232.html)

(\*) Gérard Romiti, président du comité régional des pêches maritimes de Corse et du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins. José Jouneau, président du comité régional des pêches maritimes des Pays de Loire et 1<sup>er</sup> vice-président du CNPM. Leslie Widmann, maire-adjoint de Saint-Pierre d'Oleron (La Cotinière) et directrice fondatrice d'Odyssee Développement.